



NOTICE DE VERSION

Août 2021

# PETRA

Pièces Écrites Techniques Rédigées avec Assistance

**Bible OA Neufs OA0021.00 d'août 2021**

Notice de version

# Bible OA Neufs OA0021.00 d'août 2021

Notice sur les modifications apportées à la bible OA0020.00 de décembre 2019

## Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
V0	Mai 2020	Établissement de la fiche
V1	Nov. 2020	Mise à jour de la fiche
V1.1	Déc. 2020	Complément sur NF A 36-270 et ajout méthode Cerema de mesure des coefficients de transmission précontrainte
V2	Juillet 2021	Mise à jour à fin juin 2021
V3	Août 2021	Mise à jour à mi-août 2021 et finalisation

## Affaire suivie par

<b>Philippe JANDIN</b> – Département DTOA – Unité GITEX
Tél. : +33(0)1 60 52 32 25
Courrier : <a href="mailto:philippe.jandin@cerema.fr">philippe.jandin@cerema.fr</a>
Site de Sourdun – 110 rue de Paris 77 171 SOURDUN

## 1. Présentation de la notice

Cette notice présente les modifications apportées dans la version OA0021.00 d'août 2021 de la bible OA\_Neufs par rapport à la bible OA0020.00 de décembre 2019.

Cette mise à jour est considérée comme majeure.

Elle intègre principalement la mise à jour des textes réglementaires appelés dans la bible. Ces textes sont de plusieurs types :

- Arrêtés ;
- Avis techniques ;
- Certification ;
- Circulaires ;
- Décisions d'agrément ;
- Décrets ;
- Fascicules de documentation ;
- Guides (contractualisés ou non) ;
- Lois ;
- Méthodes ;
- Normes (étrangères, européennes, expérimentales, homologuées) ;
- Règlements européens.

Certains articles ont également été revus pour être cohérents avec les évolutions réglementaires.

Le détail des modifications est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ12.

La mise à jour prend en compte des évolutions portant sur :

- Rédaction des clauses de calcul des ponts types en référence aux différents guides CHAMOA diffusés par le Cerema (le détail des modifications est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ15) ;
- Révision des clauses séisme en référence au guide Cerema de 2015 (le détail des modifications est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ16) ;
- Possibilité d'intégrer une voie verte dans le profil en travers ;
- Vérification de la cohérence avec le CCAG – Travaux de mars 2021.

Enfin, la mise à jour ne prend pas en compte certaines évolutions qui nécessitent une reprise conséquente de la bible et de son architecture et d'autres évolutions en cours de finalisation (voir chapitre 4 ci-dessous).

## 2. Modifications apportées dans la bible OA0021.00

Les modifications suivantes ont été apportées pour chacun des types de textes.

### Avis techniques

- Mise à jour de la référence de la liste des avis techniques du Cerema sur les joints de chaussée à la date d'avril 2021 ;
- Ajout des avis techniques Cerema sur les étanchéités, avec la liste des avis à la date de juin 2021.

### Certifications et marques

Les référentiels de certifications et de marques ont été mis à jour à leur date la plus récente :

Nom de la marque ou de la certification		Organisme délivrant la marque ou la certification	Référentiel	N° révision	Date	CCTG
NF	Acier	AFNOR CERTIFICATION	NF138	14+A1	Mars-20	F66
Certification	des armatures de précontrainte	ASQPE	Référentiel	6	Oct-15	F65

NF	Équipements de la route	ASCQUER mandatée par AFNOR CERTIFICATION	NF058	10	Juin-14	
NF	Dispositifs de retenue génériques	ASCQUER mandatée par AFNOR CERTIFICATION	Annexe 7	7	Mars-17	
NF	Raccordements des dispositifs de retenue	ASCQUER mandatée par AFNOR CERTIFICATION	Annexe 8	4	Mars-17	
NF	Bordures et caniveaux en béton	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF043	2	Mai-16	
NF	Bordures et caniveaux en béton	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF043 – Additif	1	Mai-16	
NF	BPE	AFNOR CERTIFICATION	NF033	25	Avril-21	F65
NF	Canalisations en fonte pour évacuation et assainissement	CSTB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF016	9	Fév-21	
NF	Éléments en béton pour réseaux d'assainissement sans pression	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF120	6	Mars-18	
ASQUAL	Géotextiles et produits apparentés	ASQUAL	Référentiel technique	9.1	Oct-19	
NF	Granulats	AFNOR CERTIFICATION	NF041	11	Janv-16	F65
NF	Liants hydrauliques	AFNOR CERTIFICATION	NF002	10+A1+A2	Janv-19	F65
NF	Pavés de voirie en béton	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF072	3	Avril-20	
ACQPA	Systèmes anticorrosion par peinture	ACQPA	Règlement particulier	24	Janv-19	F66
ACQPA	Certification des opérateurs de niveau 1 et 2	ACQPA	Règlement particulier	13	Fév-21	F66
SNJF	Produits de calfeutrement et complément d'étanchéité pour éléments de construction	SNJF	E26	14	Janv-21	
NF	Produits spéciaux pour constructions en béton hydraulique	AFNOR CERTIFICATION	NF030	11	Mars-15	F65
ADAL	QUALILAQUAGE	ADAL-ALUMINIUM	Référentiel	04	Janv-21	
QUALIF-IB	Produits d'aménagement	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	QUALIF-IB-06	4	Oct-16	
NF	Tubes en polyéthylène	LNE mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF114	37	Déc-20	F65
NF	Tubes et raccords en PVC non plastifié rigide	CSTB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF055	20	Nov-19	

Note : la certification QUALILAQUAGE remplace la certification QUALICOAT.

La dernière colonne précise si la certification ou la marque est citée dans un fascicule du CCTG.

Le numéro de révision a été indiqué dans la bible.

Les référentiels techniques suivants n'étaient pas rattachés à des articles, ou n'existaient pas dans la bible OA0020.00 :

Nom de la marque ou de la certification	Organisme délivrant la marque ou la certification	Référentiel	N° révision	Date	CCTG
---	---	-------------	-------------	------	------

NF	Aciers pour béton armé	AFCAB mandatée par AFNOR CERTIFICATION	NF139	11	Janv-20	F65
NF	Armatures	AFCAB mandatée par AFNOR CERTIFICATION	NF254	7	Janv-20	F65
AFCAB	Dispositifs de rabouillage ou d'ancrage d'armatures du béton	AFCAB	RCC05	8	Oct-19	F65
AFCAB	Pose d'armatures du béton	AFCAB	RCC04	8	Oct-19	F65
AFCAB	Boîtes d'attente	AFCAB	RCC02	5	Oct-19	F65
NF	Voirie	AFNOR	NF110	14	Sept-18	/

Ils ont été ajoutés dans la base des textes réglementaires et associés aux articles, sous-articles ou alinéas concernés.

Certaines certifications ne sont ni référencées ni citées dans le CCTP, mais s'appliquent d'office par la référence au fascicule du CCTG concerné. Cependant leur numéro de version a changé :

NF	Adjuvants pour bétons, mortiers et coulis – Produits de cure	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF085	7	Mars-17	F65
NF	Boulonnerie de construction métallique	AFNOR CERTIFICATION	NF070	10	Janv-20	F66

Elles ont été créées dans la base des textes réglementaires et ajoutées au CCTP.

La référence à la marque NF – Composants électriques (référentiel NF011) a été supprimée ; le CCTP cite la marque NF-Conducteurs et câbles électriques, référentiel NF003, qui a donc été ajoutée :

Nom de la marque ou de la certification	Organisme délivrant la marque	Référentiel	N° révision	Date	CCTG	
NF	Composants électriques	LCIE mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF011	A	Mars-15	
NF	Conducteurs et câbles électriques	LCIE mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF003	B	Fév-16	

Référence supprimée :

NF	Éléments architecturaux en béton préfabriqué en usine	CERIB mandaté par AFNOR CERTIFICATION	NF418	2	Août-11	F65
NF	+ Addendum		NF418	2	Mars 2013	

Les entreprises titulaires de la certification « éléments architecturaux en béton préfabriqué en usine » ne proposent que des murs.

Cette certification ne s'applique pas aux corniches, corniches-caniveaux, parements TA, qui auraient pu être concernés. Le fasc. 65 la cite en note du §9.2.1 pour les corniches de pont par exemple.

## Arrêtés, décrets, lois et circulaires

L'arrêté du 26 octobre 2011 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux ponts de la classe dite « à risque normal » a été ajouté à la liste des textes réglementaires (cité au § 1.3.5.6 Contexte sismique).

Le décret n°2015-5 du 6 janvier 2015 a été ajouté. Il modifie l'article D.563-8-1 du code de l'environnement, modifiant ainsi le décret n° 2010-1255 d'octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.

La circulaire n° R/EG 3 du 20 juillet 1983 concernant les convois exceptionnels a été remplacée par 2 documents qui définissent les convois et leurs conditions de passage sur les ouvrages d'art :

- Document Sétra "Transports exceptionnels – Définition des convois-types et règles pour la vérification des ouvrages d'art" d'octobre 1982 ;
- Document Cerema « Cartes de transports exceptionnels – Définition de convois types pour l'évaluation et le dimensionnement des ouvrages d'art » d'octobre 2016.

Les articles appelant ces textes ont été mis à jour.

L'article 3.1.2 « Marquage CE des produits de construction » prévoyait que le titulaire pouvait présenter des agréments techniques européens conformément à la directive 89/106/CEE délivrés avant le 1er juillet 2013, pendant toute leur durée de vie, en application des dispositions transitoires de l'article 66 du règlement n°305/11 de l'Union Européenne. Selon le site de l'EOTA (European Organisation for Technical Assessment, organisme chargé de la délivrance des ETE), la période de validité des dernières approbations d'ATE a expiré au 30 juin 2018. Le dernier alinea du §3.1.2 est donc supprimé.

Suppression de la circulaire MELTT n° 94-34 du 19 avril 1994, obsolète. Elle reste néanmoins citée dans l'aide utilisateur du §4.9.2, qui a été modifiée en conséquence. Cette suppression n'impacte pas la rédaction du §4.9.2 « Exécution des ouvrages provisoires ».

Ajout de la circulaire du 15 février 2000 relative à la planification de la gestion des déchets du BTP.

## Fascicules de documentation

- Remplacement du FD P 18-011 de décembre 2009 visé par le fasc. 65 du CCTG par le FD P 18-011 de mars 2016.
- Ajout du FD P 18-541 de juin 2015, qui remplace le guide du LCPC de juin 1994 « Guide pour l'élaboration du dossier carrière ».
- Remplacement du FD P 18-542 de février 2014 par le FD P 18-542 de novembre 2017.
- Remplacement du FD T 65-000 de décembre 2003 visé par le fasc. 24 du CCTG par le FD T 65-000 de décembre 2017.
- Ajout FD C 17-205 de septembre 2017, qui remplace la norme UTE C17-205 d'août 2014.
- Remplacement du FD P 18-503 de novembre 1989 visé par le fasc. 65 du CCTG par le FD P 18-503 de juin 2021.

## Guides et notes d'information

- Remplacement du document du Sétra de 1986 « Joint de chaussée des ponts-routes – Document technique » par le guide méthodologique Cerema de 2016 « Joints de chaussée des ponts routes – Conception, exécution et maintenance ». Modification des articles le citant.
- Remplacement du guide de calcul Sétra « Ponts-cadres en béton armé – Programme de calcul PICF-EL – Guide d'emploi » de décembre 1991 par le guide technique du Cerema « CHAMOA – PICF » d'avril 2016.
- Ajout des guides techniques suivants :
  - Guide technique du Cerema « CHAMOA – PIPO » de juillet 2020
  - Guide technique du Cerema « CHAMOA – PSIDA » de septembre 2020
  - Guide technique du Cerema « CHAMOA – PSIDP » de septembre 2020
  - Guide technique du Cerema « CHAMOA – PRAD » de février 2020
  - Guide technique du Cerema « CHAMOA-P – Annexes » d'octobre 2020

- Révision des clauses de calcul des dalles de transition pour être en cohérence avec les guides CHAMOA.
- Remplacement du guide du LCPC « Guide pour l'élaboration du dossier carrière » de juin 1994 par le FD P 18-541 « Granulats – Guide pour l'élaboration du dossier carrière dans le cadre de la prévention des désordres liés à l'alcali-réaction » de juin 2015. Modification des articles appelant ce guide.
- Suppression de la référence à la note d'information Sétra n° 26 « Ouvrages de soutènement en remblai renforcé par armatures métalliques constituées de treillis soudés » de décembre 2006. Les articles correspondants ont été réécrits, ce qui implique l'ajout de la norme NF EN ISO 15630-2 à la base.
- Ajout de la note d'information n°27 de décembre 2006 du Sétra « Note technique sur l'application nationale de la norme NF EN 1337 (appareils d'appui structuraux) » : appelée par les articles 3.16.1 et 3.17.1.
- Remplacement du Guide méthodologique « Ponts en zone sismique – Conception et dimensionnement selon l'Eurocode 8 » dans sa version provisoire de février 2012 par le guide définitif d'août 2015. Modification de nombreux articles appelant ce guide.
- Remplacement des recommandations pour l'emploi des géotextiles pour les systèmes de drainage et de filtration d'avril 1986 par les « Recommandations pour l'emploi des géosynthétiques pour les systèmes de drainage et de filtration » de janvier 2014, édité par le Comité Français des Géosynthétiques.
- Document LCPC d'août 2007 « Recommandations pour la prévention des désordres dus à la réaction sulfatique interne » remplacé par nouvelle édition d'octobre 2017. La rédaction des articles prenait déjà en compte les nouvelles recommandations dans la version OA0020.00 publiée en décembre 2019.
- Remplacement des « Règles TA95 » sur les tirants d'ancrage par les « Règles TA 2020 » éditées par le CFMS, version 2 en décembre 2020.
- Suppression de la référence « Chocs de bateaux contre piles de pont », article des annales des ponts et chaussées du 3<sup>e</sup> trimestre 1991 par JA Calgaro. Couvert par l'Eurocode 1 – Partie 1-7.
- Suppression du guide Sétra « Dalles de transition des ponts-routes » de 1984.
- Suppression du document du Sétra Delta 70 ; les engins de terrassements sont décrits dans l'annexe nationale de l'Eurocode 1 partie 2.
- Suppression du guide Sétra « Les ouvrages en terre armée : guide pour la surveillance spécialisée et le renforcement » de décembre 1994.
- Suppression de la référence « Piles et palées PP73 » - Dossier pilote du Sétra de 1977. Rendu obsolète par règles Eurocode 1-2.
- Suppression du document LCPC « Essais d'adhérence » de décembre 1979. N'est plus cité dans le nouveau Fasc. 67 – Titre I du CCTG, qui fait référence à la norme NF P 98-282.
- Remplacement du document du LCPC et du Sétra « Choix et application des produits de réparation et de protection des ouvrages en béton » d'août 1996 par le guide technique du LCPC et du Sétra « Protection des bétons par application de produits à la surface des parements » de décembre 2002.
- Suppression du document du LRPC de Clermont-Ferrand « Parements des ouvrages en béton – Spécifications » de juin 1992 ; le fascicule 65 est complet sur ce sujet.
- Ajout du guide Sétra/LCPC « Conception et dimensionnement des structures de chaussée » de décembre 1994.
- Ajout du guide Sétra « Diffusion des efforts concentrés, efforts de précontrainte et des appareils d'appui » de novembre 2006, modifié en octobre 2008.
- Ajout du guide Sétra « Barrières de sécurité pour la retenue des poids lourds » de la collection du guide technique GC de septembre 1999 ;
- Ajout du guide Sétra « Barrières de sécurité pour la retenue des véhicules légers » de la collection du guide technique GC de septembre 2001 ;
- Ajout du guide « Précontrainte extérieure » de février 1990 du Sétra ;

## Méthodes

Ce type de document a été ajouté.

- Ajout de la méthode d'essai LPC n°37 de février 1993, qui était appelée par l'article 2.7.15.1 mais non référencée dans la base des textes réglementaires et normatifs.

## Normes et décisions d'agrément

### Normes étrangères

- ASTM C 457 de 2012 remplacée par ASTM C 457/C 457 M de janvier 2016

### Normes européennes

- ENV 13282 (non datée) : n'existe pas dans Sagaweb ; remplacée par NF EN 13282-1 et -2.

### Normes expérimentales

- Suppression norme P18-595 de décembre 1990, annulée en juin 2017 et qui n'est pas citée dans la bible.
- XP A 35-045-1 de décembre 2011 : remplacée par NF A 35-045-1 de novembre 2018
- XP A 35-045-3 de décembre 2011 : remplacée par NF A 35-045-3 de novembre 2018
- XP P 18-594 de février 2004 : remplacée par NF P 18-594 de juillet 2015
- XP C 32-321 de septembre 2014 : remplace NF C 32-321 de février 2014 (erreur de désignation)

### Normes homologuées en aide utilisateur

- NF P 98-411 d'avril 1991 : remplacée par les normes NF P 98-415 de février 2018 et NF P 98-416 de juillet 2018

### Normes homologuées

- NF A 35-015 de novembre 2009 : remplacée par NF A 35-015 de juillet 2019
- NF A 35-020-1 de juin 1991 : remplacée par NF A 35-020-1 de novembre 2017 + ajout de son amendement A1 d'avril 2020
- NF A 35-080-1 de décembre 2013 : remplacée par NF A 35-080-1 de mai 2020
- NF A 36-270 de décembre 1991 : suppression du commentaire citant l'annexe A1 du fascicule 4 titre III, abrogé
- NF C 17-200 de mars 2007 : remplacée par NF C 17-200 de septembre 2016
- NF EN 10204 de janvier 2005 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 10210-2 d'octobre 1006 : remplacée par NF EN 10210-2 de mai 2019
- NF EN 1097-2 de juin 2010 : remplacée par NF EN 1097-2 d'avril 2020
- NF EN 12350-2 de juin 2019 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 12350-5 de juin 2009 : remplacée par NF EN 12350-5 de juin 2019
- NF EN 12390-1 de novembre 2012 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 124 de novembre 1994 : remplacée par NF EN 124-1 et -2 d'octobre 2015
- NF EN 12697-5 de mars 2010 : annulée en juillet 2019 et remplacée par NF EN 12697-5 de décembre 2018
- NF EN 13108-7 de décembre 2006 : supprimée, non citée dans le CCTP
- NF EN 13139 de janvier 2003 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 13251 + A1 de juillet 2015 : remplacée par NF EN 13251 de mai 2017
- NF EN 13282-1 de mai 2014 : ajoutée, appelée par le §3.51.3 « Qualité du liant ».
- NF EN 13282-2 de septembre 2015 : ajoutée, appelée par le §3.51.3 « Qualité du liant ».
- NF EN 13285 de décembre 2010 : remplacée par NF EN 13285 de mars 2020
- NF EN 1338 de février 2004 : ajoutée à la liste des textes réglementaires, appelée par §3.55 « Perrés »
- NF EN 13562 d'octobre 2000 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 1401-1 d'avril 2009 : remplacée par NF EN 1401-1 de juillet 2019
- NF EN 14399-10 de mai 2009 : remplacée par NF EN 14399-10 de mai 2018
- NF EN 14467 de décembre 2006 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 15129 de janvier 2010 : annulée et remplacée par NF EN 15129 de mai 2018
- NF EN 1563 de février 2012 : remplacée par NF EN 1563 d'août 2018
- NF EN 1991-1-1/NA de mars 2009 : remplacée sous son vrai nom NF P06-111-2 de juin 2004 + son amendement A1 NF P06-111-2/A1 de mars 2009
- NF EN 1991-1-4/NA/A3 d'avril 2019 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 1991-1-7/A1 d'août 2014 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 1992-1-1/NA de mars 2007 : remplacée par NF EN 1992-1-1/NA de mars 2016
- NF EN 1992-1-1/A1 de février 2015 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 1993-1-5/A1 de juillet 2017 : ajoutée à la liste des textes réglementaires



- NF EN 1993-1-5/A2 de juillet 2019 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 1997-1/A1 d'avril 2014 : ajoutée à la liste des textes réglementaires
- NF EN 1997-1/NA de septembre 2006 : remplacée par NF EN 1997-1/NA de septembre 2018
- NF EN 1998-2 de décembre 2006 + A1 + A2 : remplacée par NF EN 1998-2 COMPIL 2 de septembre 2012, qui intègre les amendements A1 et A2
- NF EN 45011 de mai 1998 : remplacée par NF EN ISO/IEC 17065 de décembre 2012
- NF EN 485-2 de novembre 2013 : annulée en décembre 2018, remplacée par NF EN 485-2+A1 d'octobre 2018
- NF EN 573-3 de novembre 2013 : remplacée par NF EN 573-3 d'août 2019
- NF EN 60081 de septembre 1998 : ajout amendements A6 de novembre 2017 et A11 de mai 2018
- NF EN 60269-1 de septembre 2007 + A1 : ajout amendement A2 de novembre 2014
- NF EN 60598-1 d'avril 2015 : ajout amendement A1 de février 2018
- NF EN 61386-1 de décembre 2008 : ajout amendement A1 de juillet 2019
- NF EN 6892-2 de décembre 2019 : ajoutée ; remplace la norme NF EN 10002-1, non répertoriée, citée dans le §3.60.3.3 « Agrafes » pour gabions.
- NF EN 755-1 de juillet 2016 : ajoutée
- NF EN 771-1+A1/CN de décembre 2017 : ajoutée
- NF EN 771-3+A1/CN de décembre 2017 : ajoutée
- NF EN 772-1+A1 de décembre : erreur de date, corrigée par « décembre 2015 »
- NF EN 772-19 d'août 2001 : erreur de date, corrigée par « avril 2001 »
- NF EN 933-1 de mai 2012 : ajoutée
- NF EN 933-3 de mars 2012
- NF EN 933-7 d'août 1998 : ajoutée
- NF EN ISO 11058 de juin 2010 : remplacée par NF EN ISO 11058 de juin 2019
- NF EN ISO 11666 de février 2011 : remplacée par NF EN ISO 11666 de février 2018
- NF EN ISO 12944-2 de décembre 2017 : ajoutée
- NF EN ISO 12956 de juin 2010 : remplacée par NF EN ISO 12956 de janvier 2020
- NF EN ISO 13473-1 d'octobre 2004 : remplacée par NF EN ISO 13473-1 de mars 2019
- NF EN ISO 13918 de juillet 2008 : remplacée par NF EN ISO 13918 de janvier 2018
- NF EN ISO 14171 de janvier 2011 : remplacée par NF EN ISO 14171 d'octobre 2016
- NF EN ISO 14341 d'avril 2011 : remplacée par NF EN ISO 14341 de septembre 2020
- NF EN ISO 14555 de juillet 2014 : remplacée par NF EN ISO 14955 d'août 2017
- NF EN 14647 de décembre 2006 : ajoutée
- NF EN ISO 15630-2 de mars 2019 : ajoutée
- NF EN ISO 17640 de mars 2011 : remplacée par NF EN ISO 17640 de novembre 2018
- NF EN ISO 18275 d'août 2012 : remplacée par NF EN ISO 18275 de septembre 2018
- NF EN ISO 18276 d'octobre 2006 : remplacée par NF EN ISO 18276 de juin 2017
- NF EN ISO 23279 de mai 2010 : remplacée par NF EN ISO 23279 de septembre 2017
- NF EN ISO 2560 de décembre 2009 : remplacée par NF EN ISO 2560 de septembre 2020
- NF EN ISO/CEI 17025 de septembre 2005 : remplacée à partir de janvier 2021 par NF EN ISO/CEI 17025 de décembre 2017
- NF P 15-302 de septembre 2006 : remplacée par NF P 15-302 d'août 2021
- NF P 15-314 de février 1993 : ajoutée
- NF P 18-454 de décembre 2004 : remplacée par NF P 18-454 de juillet 2021
- NF P 94-093 de décembre 2014 : erreur de date, remplacée par octobre 2014.
- NF P 94-110-1 de janvier 2000 : remplacée par NF EN ISO 22476-4 de mai 2015
- NF P 94-150-1 de décembre 1999 : remplacée par NF EN ISO 22477-1 de décembre 2018
- NF P 94-261/A1 de février 2017 : ajoutée
- NF P 94-262/A1 de juillet 2018 : ajoutée
- NF P 94-270 de juillet 2009 : remplacée par NF P 94-270 d'octobre 2020
- NF P 94-282/A1 de juillet 2018 : ajoutée
- NF P 94-282/A2 de juillet 2020 : ajoutée
- NF P 98-100 de novembre 1991 : remplacée par NF P 98-100 de mars 2016
- NF P 98-331 de février 2005 : remplacée par NF P 98-331 d'août 2020
- NF T 56-201 de juillet 1988 : remplacée par NF EN 13163+A2 de janvier 2017

- NF T 66-002 de décembre 1984 : annulée en juillet 2016 et remplacée par NF EN 12697-21 de septembre 2012, elle-même remplacée par NF EN 12697-21 de février 2020
- P 18-414 de septembre 1993 : remplacée par la NF P 98-414 de décembre 2017.
- UTE C 17-025 d'août 2014 : remplacée par AFNOR C17-205 de août 2014 annulée en septembre 2017, remplacée par FD C 17-205 de septembre 2017.

## Décisions d'agrément expérimentales

Pas de modification.

## Typologie

Reprise des notations des chapitres 2.14, 2.15, 2.16 pour faire apparaître les lettres en indice ou en exposant et pour se mettre en cohérence avec les notations des Eurocodes.

Relecture complète du CCTP pour corrections orthographiques (mise des accents sur les majuscules, notamment).

Dans chapitre 1.3.1.1. Planimétrie : remplacement « universal transverse Mercator » par sa traduction française « Transverse universelle Mercator ».

Ces modifications ont pour but de limiter l'apparition de nombreux mots surlignés en bleu sous Libre Office obligeant l'utilisateur à procéder à de nombreuses mises en forme après édition du CCTP :

**L'ouvrage est défini par le présent CCTP et par l'ensemble des plans qui lui sont joints. Il est toutefois précisé que les niveaux de fondations indiqués sur ces documents n'ont qu'un caractère indicatif et sont fixés définitivement par le maître d'œuvre lors de l'exécution.**

**Les paragraphes qui suivent présentent les principales caractéristiques de l'ouvrage et certaines de ses particularités.**

## Corrections diverses

Dans les articles 1.5.1 et 1.6.1 « Généralités » des §1.5 et 1.6 « Description de l'ouvrage terminé », remplacement de « ... sont fixés définitivement par le maître d'œuvre lors de l'exécution » par « ... sont fixés définitivement par le maître d'œuvre lors de l'exécution, sur proposition du titulaire ».

Remplacement des systèmes Comprigum® et Capgum® par le système Capsigum®, conformément au bulletin OA n° 55 du Sétra.

Garde-corps double fonction : suppression de la référence à la circulaire d'homologation n°96-88 du 3 décembre 1996 dans l'article 3.26 « Garde-corps double fonction GCDF », abrogée par la décision d'agrément n° GCDF-08-08 du 13 février 2009.

Barrière de sécurité habillable B-HAB : suppression de la référence à la circulaire d'homologation n°98-09 du 6 janvier 1998 dans l'article 3.33 « Barrières de sécurité habillables B-HAB », abrogée par la décision d'agrément n° B-HAB-07-08 du 13 février 2009.

Formalisme de la codification des caractéristiques des gravillons, fillers et sables pour enrobés repris en cohérence avec celle des normes concernées.

Correction de la référence à l'article 9.1 de la norme NF P 16-351 dans le §3.53 : cet article n'existe pas ; remplacement par l'article 7.1.

Correction de la référence à la NF EN 1991-1-1 de l'alinéa 4 de l'article 1.16.1.3 : la section 10 concerne la NF EN 1992-1-1.

Correction de la référence à la NF EN 1991/A1/NA de l'article 1.15 qui concerne les combinaisons d'action et par conséquent la NF EN 1990/A1/NA.

## 3. Modifications autres que les textes réglementaires

- Possibilité d'ajouter une voie verte dans le profil en travers du tablier

## 4. Évolutions à venir de la bible OA0021.00

Des évolutions sont en cours d'intégration dans les prochaines évolutions de la bible OA\_Neufs. Une prochaine version sera disponible d'ici la fin de l'année 2021.

Elle traitera notamment de :

- Révision des clauses portant sur les dispositifs de retenue en béton (le détail est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ14 ;
- Révision des clauses portant sur les glissières métalliques (le détail est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ13) ;
- Révision des clauses portant sur les dispositifs de retenue génériques français (le détail est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ17).

**Note importante : les glissières métalliques et les barrières développées par l'État français sont considérées comme des équipements génériques français devant répondre à la certification (ou marque ?) NF-Équipement de la route délivrée par l'ASQUER (NF058). Leur usage n'est plus autorisé sur les territoires français et européens, sur lesquels le marquage CE est obligatoire.**

Elles sont conservées dans la bible pour la construction d'ouvrages situés hors de la communauté européenne.

- Révision des clauses portant sur les gabions (le détail est consigné dans la fiche d'évolution DE\_PhJ7).

### Fascicules de documentation

- FD P 98-417 de juin 2018 : ajout en remplacement de la norme NF P 98-413.

### Méthodes

- Ajout de la méthode d'essai n°1 Cerema/Ifsttar « Méthode de détermination du coefficient de transmission des câbles de précontrainte » de 2017. Les clauses sur la mesure des coefficients de transmission sont en cours de modification (voir fiche d'évolution DE\_PhJ19).

### Normes et décisions d'agrément

#### Normes expérimentales

- XP P 98-421 de janvier 2006 : remplacée par NF P 98-421 de mai 2018
- XP P98-422 d'août 2000 : remplacée par NF P 98-422 de juillet 2018. Suppression de la possibilité de se raccorder à un dispositif autre qu'un muret GBA conformément au §8 de la norme.
- XP P98-424 de décembre 1998 : remplacée par NF P 98-424 de juillet 2018

### Structures métalliques

Reprise des clauses liées :

- Aux nouvelles normes NF EN 10025-2 à -6
- Remplacement de la NF EN 1090-2+A1 d'octobre 2011 par la NF EN 1090-2 de juin 2018 et son complément national NF EN 1090-2/CN de novembre 2020, qui remplace la NF P 22-101-1/CN de juillet 2009
- Incohérences entre ces nouvelles normes et le fasc. 66 du CCTG, dont la révision est nécessaire. Un groupe de travail a été constitué pour commencer les travaux de révision à la rentrée 2021.

### Certification

Ajout de nouveaux référentiels :

Nom de la marque ou de la certification	Organisme délivrant la marque ou la certification	Référentiel	N° révisio	Date	CCTG
---	---	-------------	------------	------	------

				n		
ACQPA	Revêtement par peinture des bétons de génie civil	ACQPA	NF139	11	Janv-20	F65
ACQPA	Mise en œuvre des peintures sur béton	ACQPA				F65
ASQPE	Mise en œuvre des procédés de précontrainte par post-tension	ASQPE				F65
ASQPE	Marquage CE des procédés de précontrainte par l'ASQPE	ASQPE				F65
ASQPE	Marquage CE des coulis spéciaux et produits souples d'injection par l'ASQPE	ASQPE				F65
ASQUAL	Entreprise de réalisation d'ouvrages en gabions	ASQUAL		1	Mars 2018	

## Fascicules du CCTG

Prise en compte des nouveaux fascicules du CCTG :

- Fascicule 67 Titre I de décembre 2017 : Étanchéité des ponts routes et des passerelles ;
- Fascicule 68 de décembre 2017 : Exécution des travaux géotechniques des ouvrages de génie civil ;
- Fascicule 25 de décembre 2017 : Exécution des assises de chaussées en matériaux non traités et traités aux liants hydrauliques ;
- Fascicule 26 de décembre 2017 : Exécution des revêtements superficiels ;
- Fascicule 27 de décembre 2017 : Fabrication et mise en œuvre des enrobés hydrocarbonés.

## Divers

- Développement d'un sous-article spécifique aux actions et combinaisons des soutènements dans le chapitre 2.